

RAPPORT DE RÉALISATION DE LA MOTION 5.12/23

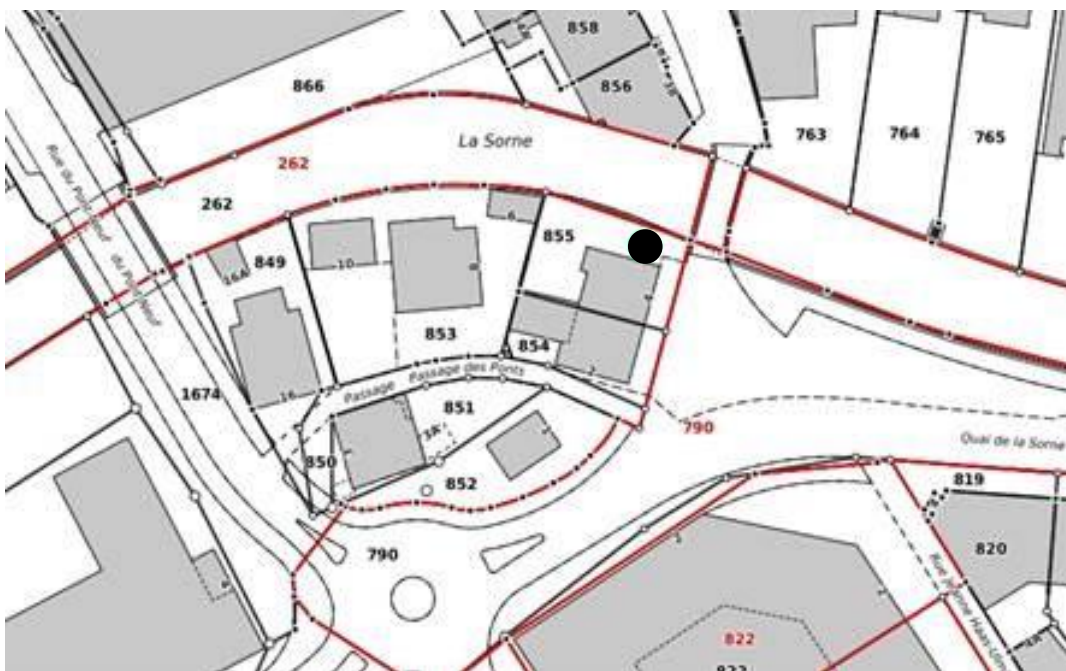
Un frigo solidaire pour notre ville

Mme Leila Hanini, PS

Comme le demandait la motion acceptée par le Conseil de Ville le 30 octobre 2023, le Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement (CSJL) s'est approché de l'association « Madame Frigo » afin de mettre en place un frigo solidaire à Delémont.

Il était tout d'abord nécessaire de clarifier l'objectif poursuivi par la motion. Le frigo solidaire, à l'image du concept retenu depuis décembre 2023 à Porrentruy par l'association « Frigo solidaire », poursuit deux enjeux, soit la réduction du gaspillage alimentaire et la lutte solidaire contre la précarité de la population. Afin de parvenir à ce double objectif, il doit se trouver dans un endroit relativement discret, ce qui limite l'effet stigmatisant, mais réduit probablement l'accessibilité et la possibilité de déposer des produits. L'association « Madame Frigo » prône plutôt le concept de frigo collectif, avec des frigos très visibles sur des passages bien fréquentés, comme c'est le cas à Courroux et Moutier. En accord avec l'auteure de la motion, les démarches ont été poursuivies avec « Madame Frigo », en particulier du fait que le concept « clé en mains » nécessitait peu d'investissement dans un premier temps, espérant aussi que l'accessibilité sans contrainte à toutes les franges de population permette peut-être de limiter l'effet stigmatisant. Les premiers mois de l'expérience permettront de dresser des constats et, le cas échéant, de faire évoluer le projet par la suite.

Plusieurs contacts et réflexions ont été entrepris pour trouver l'emplacement idéal pour installer la cabane « Madame Frigo » : site SAFED, Place de l'Etang, Rue Auguste-Quiquerez (en lien avec le Délim Café), etc. Au final, le choix s'est arrêté sur l'emplacement du Passage des Ponts 4 à Delémont, adossé à la façade Nord du bâtiment (point noir sur l'extrait de plan ci-dessous), entre le bâtiment et la Sorne. Ce bâtiment appartient à Caritas Jura et abrite les locaux de Caritas-LARC et de la Maison de santé de l'AJAM. Il est idéalement centré en Ville de Delémont, dans un lieu de passage bien fréquenté. Un grand merci à Caritas Jura, qui est propriétaire, pour son entrée en matière.



Des contacts ont également été pris avec des partenaires existants et organisés qui auraient éventuellement pu assumer les tâches de gestion et de surveillance du frigo solidaire : passage de contrôle 3 à 5 fois par semaine, tri des aliments déposés, nettoyage si nécessaire, actions de communication, recherche de commerces partenaires, etc. Au stade actuel, aucun accord répondant aux conditions souhaitées n'a pu être trouvé. D'autres opportunités se présenteront éventuellement dans le futur, tout en tenant compte qu'un tel partenariat découlera probablement sur une rémunération quelconque. De leur côté, les services communaux n'ont pas les ressources humaines pour prendre en charge ces prestations. En conséquence, des démarches ont été entreprises pour constituer un groupe de bénévoles qui se chargera de ces tâches. Dans un premier temps, le Service CSJL jouera le rôle de coordinateur, en espérant pouvoir ensuite le céder à un membre du groupe de bénévoles ou, le cas échéant, à un autre partenaire.

Madame Frigo livrera l'installation à fin novembre 2024 et l'exploitation débutera dans la foulée, éventuellement avec une petite cérémonie d'ouverture encore à prévoir.

Au niveau financier, les coûts suivants sont à prévoir :

Investissement initial :	
Prêt de la cabane et du frigo par Madame Frigo, montant unique	500.-
Raccordement électrique au bâtiment Caritas-Jura	850.-
Etanchéité à poser sur la toiture	500.-
Communication initiale : communiqués presse, réseaux sociaux, tous-ménages	2'000.-
Cérémonie d'ouverture, frais divers	350.-
Contacts, études et planification : prestations CSJL, env. 40 heures à 70.-	2'800.-
Total	7'000.-
Fonctionnement annuel :	
Consommation électrique, forfait versé à Caritas	100.-
Communication, actions ponctuelles	1'000.-
Lien avec Madame Frigo, coordination des bénévoles : prestations CSJL, 50 heures à 70.-	3'500.-
Divers et imprévus	400.-
Total	5'000.-

Ces coûts seront financés par la rubrique 5792.36350.00 Projets sociaux (hors prestations CSJL) et pourront évoluer à moyen terme en fonction du développement de l'infrastructure, par exemple en cas de partenariat pour sa gestion, pour la doubler à un autre emplacement en ville ou pour mener une campagne avec les commerçants afin qu'ils alimentent le frigo.

Le Conseil communal se réjouit de la réalisation de ce projet et restera attentif à son évolution en lien avec les aspects de la lutte contre la précarité et la réduction du gaspillage alimentaire.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Le chancelier :

Damien Chappuis

Nicolas Guenin

Delémont, le 8 octobre 2024